



Caméra Club de Genève

INSCRIPTION D'UN FILM A L' « ATELIER DES EXPERTS »

La limite pour les inscriptions et la remise des films : **Mardi 16 juin 2020 à minuit !** Passé cette date, les productions ne seront plus acceptées. Date de l'expertise **le mardi 23 juin 2020 au CAD** Pour les autres conditions, il faut se référer au règlement de l' « ATELIER DES EXPERTS ».

Nom :

Prénom :

Adresse complète :

Téléphone :

Adresse Email :

Titre du film :

Réalisation :

Durée en minutes :

Support (à souligner) :

(Les DVD ne sont pas acceptés)

Clé USB, disque dur externe, carte SDHC

Taille de l'image (à souligner) :

4:3

16/9

Format vidéo accepté (à souligner) :

(Les autres formats ne sont pas acceptés)

MOV

MP4

Degré d'expertise souhaité :

Merci de souligner. (Voir règlement)

SANS CONCESSION

Synopsis (40 mots maximum) :

Les films devront avoir été remis au président ou au vice-président du CCG lors d'une séance de club.

Fiche d'inscription à renvoyer à : **www.cameraclubgeneve.ch**

Cette fiche est également téléchargeable sur le site : **www.cameraclubgeneve.ch**

Depuis le site, vous pouvez envoyer directement cette fiche à **info.cameraclub@yahoo.com**

S.V.P. les parties soulignées doivent être obligatoirement remplies. En cas d'absence, les organisateurs ne seront pas tenus d'accepter l'inscription.

Le film ne sera projeté qu'en présence de l'auteur (voir le règlement).